Lausanne

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

Processus participatif pour
le secteur sous-gare
«Sous-Gare, prends Place !»

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ATELIERS 22 et 23 mars 2017

Étude mandatée par la Ville de Lausanne
Direction du logement, de l'environnement et
de l'architecture - Pôle Gare

Mandat réalisé par le groupe PlanI-D -
Institut insit - heig-vd
en collaboration avec le groupe Végétal,
Homme, Paysage - Institut inPACT - hepia
Hes-so

heig-vd
HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

insit institut d'ingénierie du territoire

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Rédaction : Maude Luggen Risse, Florent Joerin (heig-vd).

Conception et réalisation matérielle des ateliers : Natacha Guillaumont, Romain Legros, Amália Miranda, Thibault Gazel, Vanessa Stampfli (hepia) / Florent Joerin, Maude Luggen Risse (heig-vd).

Plans : Amália Miranda (hepia).

Dessins perspectifs : Alice Duvert et Brice Goyard (hepia).

Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
Institut insit – Groupe PlanI-D
Route de Cheseaux 1
CH-1401 Yverdon-les-Bains
florent.joerin@heig-vd.ch

Pour citer ce document :
Luggen Risse M., Joerin F., «Sous-Gare, prends Place !», Synthèse des résultats des ateliers sur le réaménagement du secteur sous-gare, Lausanne – 22 et 23 mars 2017, rapport réalisé sur mandat de la Ville de Lausanne – Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture – Pôle Gare, HES-SO/HEIG-VD/Institut insit – Groupe PlanI-D, juin 2017, 45 p.

Table des matières

1. Introduction **5**

2. Approche **7**

3. Plans synthétiques commentés **11**

3.1 Place dite « des Saugettes », parvis de gare ou place de quartier ? 11
3.1.1 Groupe 1, 22 mars 2017 11
3.1.2 Groupe 1, 23 mars 2017 12
3.1.3 En résumé 13

3.2 Contribution des espaces publics à l'animation ? 16
3.2.1 Groupe 2, 22 mars 2017 16
3.2.2 Groupe 2, 23 mars 2017 17
3.2.3 En résumé 17

3.3 Comment contribuer à maintenir la diversité des usages ? 20
3.3.1 Groupe 3, 22 mars 2017 20
3.3.2 Groupe 3, 23 mars 2017 20
3.3.3 En résumé 21

3.4 Quelles pratiques de mobilité dans le secteur sous-gare ? 24
3.4.1 Groupe 4, 22 mars 2017 24
3.4.2 Groupe 4, 23 mars 2017 24
3.4.3 En résumé 25

4. Analyse thématique **28**

4.1 Mobilité : place à la mobilité douce 28

4.2 Végétal : entre esthétique, confort et signalétique 29

4.3 Commerces et animation 30

4.4 Définition des polarités et réseau d'espaces publics 30

5. Résumé par lieux **35**

5.1 Nouvelle place dite «des Saugettes» 35

5.2 Passage des Saugettes 35

5.3 Rue du Simplon 36

5.4 Terrasse Alfred-Stucky / espace «marché de Grancy» 36

6. Conclusion **37**

7. Annexes : ambiances et processus des ateliers participatifs «Sous-Gare, prends Place ! **39**

1. Introduction

La gare de Lausanne sera complètement transformée dans le cadre du projet Léman 2030. Entre autres modifications, sa partie sud sera totalement réaménagée, permettant notamment de libérer un **nouvel espace public sous-gare**. Ces transformations d'envergure auront un impact significatif sur la dynamique du quartier sous-gare, offrant ainsi l'occasion de repenser les espaces publics du secteur.

Les quartiers sous-gare de Lausanne sont constitués d'espaces centraux fortement investis par leurs habitants et leurs usagers[1]. Face aux transformations à venir, il est essentiel de nouer le dialogue avec les personnes qui vivent et font vivre ces lieux. C'est pourquoi, la Ville de Lausanne a lancé une **démarche participative** en collaboration avec la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (heig-vd) et de la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia). Le processus participatif a débuté par une **enquête**, composée d'un questionnaire (1530 réponses exploitables) et d'une série d'entretiens avec des acteurs clefs, réalisée entre octobre et novembre 2016. Les résultats de cette première phase offrent un panorama des représentations, usages et besoins des habitants et usagers du secteur sous-gare[2].

Afin de compléter et de préciser les réponses obtenues lors de l'enquête, des **ateliers participatifs** ont été organisés les 22 et 23 mars 2017. Ces deux soirées ont réuni des habitants du quartier (22 mars, 24 personnes) et des commerçants du quartier, des usagers de la gare ou du quartier, ainsi que des représentants d'associations (23 mars, 21 personnes).

Le présent rapport a pour objectif d'alimenter le cahier des charges du concours d'urbanisme pour l'aménagement des espaces publics sous-gare, en complément au rapport d'enquête. Il se concentre en particulier sur un nouvel espace public qui sera créé au sud de la gare, au niveau de l'actuelle sortie est. Ce nouvel espace, qui n'a pas encore de nom, est pour l'instant désigné comme la **future place dite « des Saugettes »**. Il traite également de ses liens avec le reste du secteur, en particulier la terrasse Alfred-Stucky.

---

[1] «Sous-Gare, prends Place !», Synthèse des résultats de l'enquête sur le réaménagement du secteur sous-gare, Lausanne – Questionnaires & entretiens, 2017, disponible sous pole-gare.ch/sous-gare ; Urbaplan & Université de Genève, « Pôle Gare, Vu, entendu, raconté, étudié...», 2015.

[2] «Sous-Gare, prends Place !», Synthèse des résultats de l'enquête sur le réaménagement du secteur sous-gare, Lausanne – Questionnaires & entretiens, 2017, disponible sous pole-gare.ch/sous-gare

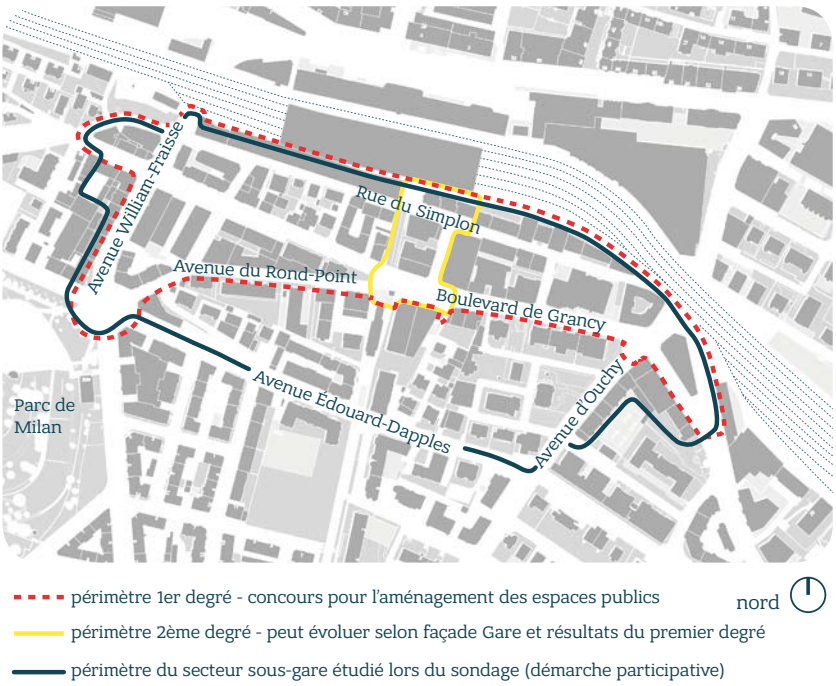

Figure 1
Périmètres du concours et périmètre d'enquête
© Ville de Lausanne.

2. Approche

Les ateliers des 22 et 23 mars 2017 avaient pour objectifs d'**approfondir et de compléter l'enquête** réalisée fin 2016[1], et plus particulièrement de développer les attentes et besoins relatifs à la future place dite « des Saugettes » et ses relations aux rues et espaces publics qui la bordent.

L'approche suivie ne vise pas la recherche d'un consensus, mais plutôt à faire ressortir la diversité des **enjeux sous-jacents au réaménagement des espaces publics sous-gare**. Cette approche a aussi pour intérêt de ne pas demander aux participants de jouer le rôle d'aménagistes. Leurs contributions se concentrent sur l'expression de l'**esprit qu'ils souhaiteraient donner aux lieux** et des usages qu'ils y associent. Nous avons par exemple demandé aux participants : « Qu'aimeriez-vous faire dans ces lieux ? », afin de comprendre de quels espaces publics ils rêvent.

Les deux soirées se sont déroulées selon la même logique. Après une brève présentation des résultats de l'enquête « Sous-Gare, prends Place ! », les participants ont été invités à imaginer la nouvelle place et ses liens avec les environs sur la base de **dessins perspectifs** géants (figure 2).

Divisés en quatre groupes, les participants étaient accompagnés d'un animateur (architecte-paysagiste ou spécialiste de l'urbanisme), d'un aide-animateur et d'un scribe chargé de prendre en note le contenu des débats.

Figure 2
Exemple de dessin perspectif (emplacement de la future place dite «des Saugettes»). Les zones grisées représentent les éléments non encore définitifs © hepia.

Les différents groupes ont travaillé sur les lieux suivants :

- Groupe 1 : future place dite « des Saugettes » et rue du Simplon
- Groupe 2 : future place dite « des Saugettes » et passage des Saugettes
- Groupe 3 : axe « Grancy » et espace « marché de Grancy »
- Groupe 4 : axe « Ficelle » et terrasse Alfred-Stucky

[1] «Sous-Gare, prends Place !», Synthèse des résultats de l'enquête sur le réaménagement du secteur sous-gare, Lausanne – Questionnaires & entretiens, 2017, disponible sous pole-gare.ch/sous-gare

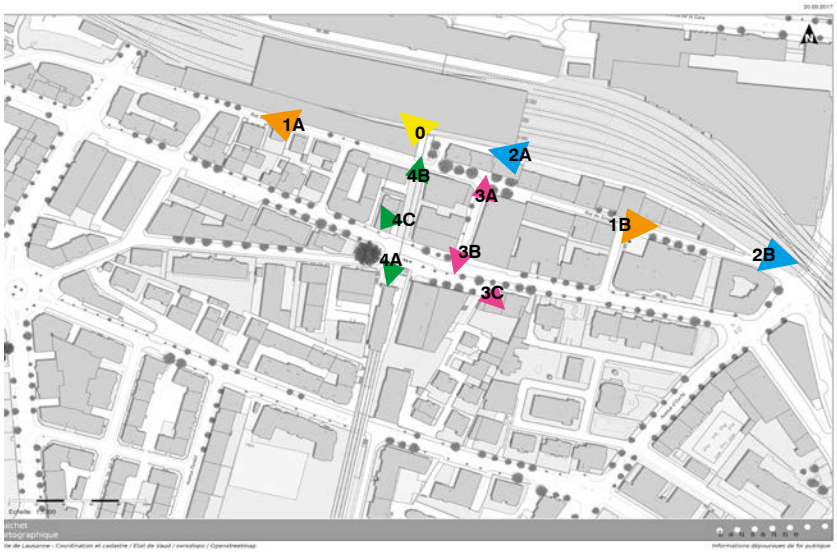

Figure 3
Angles de prise de vue des perspectives et répartition des groupes selon les lieux © Ville de Lausanne et hepia.

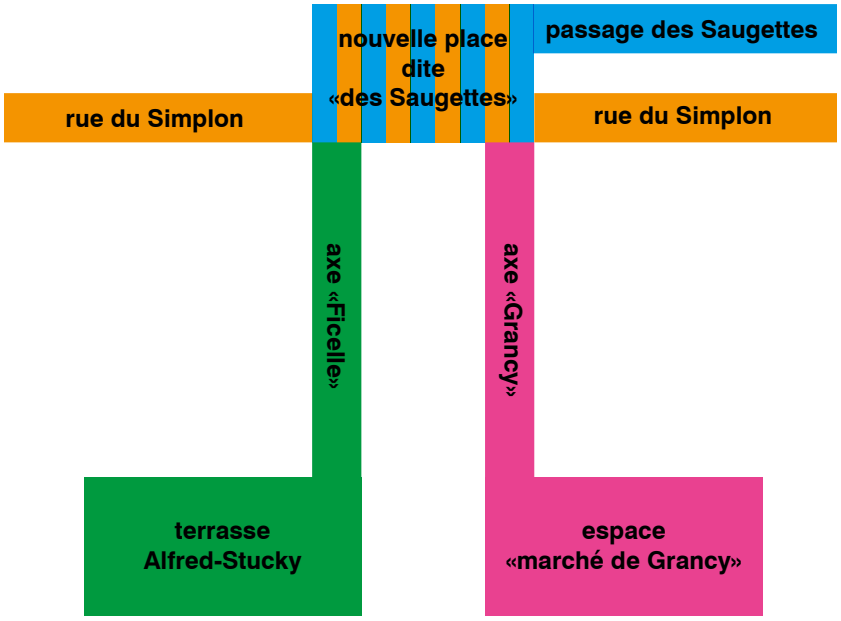

Figure 4
Sous-espaces du périmètre © hepia.

Chaque groupe a travaillé sur trois perspectives. Ces dessins grand format avaient pour objectif de permettre aux participants d'imaginer l'**espace public comme s'ils voyaient véritablement les lieux après la transformation de la gare**, tout en offrant l'avantage d'une simplification des représentations et la possibilité d'intervenir directement sur un support matériel. Ainsi, chacun, en concertation avec les autres membres de son groupe, a pu s'exprimer directement sur la projection des futurs espaces à l'aide de rubans adhésifs de couleur, de ficelles, de calques, de post-it, de feutres, etc. L'animateur orientait les échanges en rappelant les différents points mis en avant par l'enquête.

Cette première phase a été suivie par un **tour critique**. Chaque groupe est ainsi allé prendre connaissance du travail d'un autre groupe (résumé par l'animateur), puis l'a critiqué et questionné, voire a offert de nouvelles pistes de réflexion.

Les groupes ont ensuite été reformés en quatre nouveaux groupes afin de réaliser une **synthèse sur plan**. Chaque groupe devait alors répondre à une question particulière :

- Groupe 1 : Place dites «des Saugettes», parvis de gare ou place de quartier ?
- Groupe 2 : Contribution des espaces publics à l'animation ?
- Groupe 3 : Comment contribuer à maintenir la diversité des usages ?
- Groupe 4 : Quelles pratiques de mobilité dans le secteur sous-gare ?

Cette troisième phase a permis un double changement de point de vue :

- De la projection des espaces à hauteur d'yeux au plan du quartier ;
- De sous-espaces spécifiques à l'ensemble du périmètre, invitant ainsi à une mise en cohérence et un arbitrage entre les propositions émises sur les perspectives.

Enfin, la soirée s'est terminée par la présentation, puis la **discussion en plénum** des plans ainsi réalisés.

Durant ces deux soirées, les différents groupes ont produit une grande quantité d'informations reflétant des points de vue nuancés, précis et contextualisés, mais aussi parfois, dans leur ensemble contradictoires ou difficilement interprétables. Ce rapport souhaite ainsi donner une image fidèle de la richesse des opinions et propositions exprimées tout en proposant des lignes directrices contribuant à la réflexion des spécialistes de l'aménagement qui sont amenés à concevoir les espaces publics des quartiers sous-gare.

Afin d'atteindre ce double objectif, la présentation des résultats débute par un compte rendu des réponses formulées par les différents groupes de participants (page 11). Cette première partie permettra au lecteur de constater par lui-même les points de convergence et de débat. Elle présente aussi une diversité de propositions, dont certaines pourraient ouvrir des pistes de réflexion originales.

La seconde partie vise quant à elle davantage à dégager des synthèses consti-

tuant des lignes directrices que nous souhaitons aussi claires que nuancées (page 28). Ces synthèses sont présentées tout d'abord par thèmes (mobilité, végétal, commerces et animation, polarité et réseau), puis sous forme de listes propres à chaque sous-espace (future place dite « des Saugettes », passage des Saugettes, rue du Simplon, terrasse Alfred-Stucky – espace « marché de Grancy ») (page 35). L'emplacement des différents sous-espaces est précisé sur la figure 5.

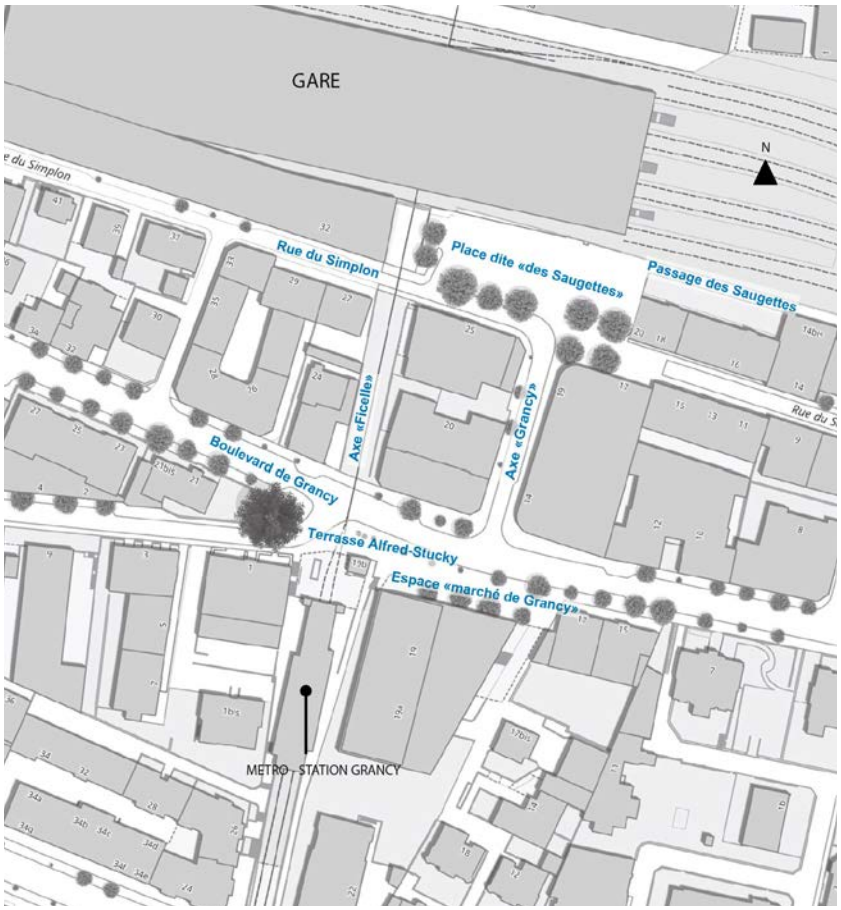

Figure 5
Situation des différents sous-espaces © Ville de Lausanne, modifié par l'heig-vd et hepia.

3. Plans synthétiques commentés

Chaque thème présenté ci-dessous a été traité par deux groupes, l'un le 22 et l'autre le 23 mars 2017. Afin de répondre à la question qui lui était posée, chaque groupe a produit un plan. Nous décrirons tout d'abord les suggestions de chacun des groupes, puis proposerons une synthèse pour chaque thème.

Bien que précis dans leur formulation, ces plans révèlent avant tout l'esprit que les participants souhaitent donner aux espaces publics. Ainsi, un régime de circulation apaisé (p.ex. zone 30 ou zone de rencontre) n'est pas à interpréter stricto sensu comme une variante d'aménagement, mais comme une envie d'améliorer la qualité des déplacements à pied.

3.1 Place dite «des Saugettes», parvis de gare ou place de quartier ?

3.1.1 Groupe 1, 22 mars 2017

Les participants ont réfléchi à la fonction de la future place dite « des Saugettes » en complémentarité avec la terrasse Alfred-Stucky, l'espace « marché de Grancy » et l'esplanade devant le café - restaurant Le Tortillard[1]. Il en ressort que ces espaces devraient selon eux se compléter. La future place dite « des Saugettes » serait une **zone de transition** entre la gare et le quartier. Il s'agirait donc d'une **porte d'entrée** où les usagers de la gare comprennent, par son aménagement, qu'ils quittent la gare et entrent dans un quartier urbain. Dans cet espace les usagers de la gare et ceux du quartier pourraient cohabiter, tout en ayant des usages aux rythmes différents : transit, attente, rencontre, flânerie. Les participants imaginent ce nouvel espace comme un lieu vivant. Ils proposent ainsi d'y déplacer le marché et de l'organiser en soirée afin de mieux répondre aux besoins des pendulaires et des habitants du quartier qui travaillent.

Figure 6 (page 14)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 22 mars 2017, groupe 1
© hepia.

Les alentours de la terrasse Alfred-Stucky seraient quant à eux renforcés dans leur fonction de **place de quartier**, par exemple par l'aménagement d'un espace dédié aux enfants.

Les deux places, complémentaires et structurantes, seraient reliées par la prolongation de la **promenade de la Ficelle[2]**, qui assurerait la continuité entre le monde de la gare et celui du quartier. Ce lien servirait également de signalétique intuitive : la végétation conduirait les piétons à emprunter ce cheminement pour se rendre au sud de la ville.

Le trafic routier serait maintenu sur la rue du Simplon et l'avenue de Grancy tel qu'aujourd'hui.

---

[1] Bien qu'il s'agisse d'un espace privé, son usage public fait que les participants en ont tenu compte dans leurs réflexions, tout en ayant conscience des limites de faisabilité. Dans la même logique, la placette au nord de la Coop de Grancy est aussi considérée comme un espace privé à usage public.

[2] Cheminement suivant le trajet du métro m2 de Ouchy à l'arrêt Grancy.

3.1.2 Groupe 1, 23 mars 2017

Pour le groupe du 23 mars, la future place dite « Saugettes » devrait également être un **espace de transition** entre la gare et le quartier. La zone adjacente aux sorties de la gare serait ainsi traitée comme un parvis, alors que l'espace plus au sud amorcerait l'entrée dans le quartier.

La fonction de **place de quartier** serait également remplie par la zone centrale du boulevard de Grancy (alentours de la terrasse Alfred-Stucky). A cette fin, ce groupe déplacerait le marché sur l'esplanade du Tortillard[1]. Il souhaiterait également que l'on puisse pique-niquer dans le secteur, et propose pour ce faire d'ajouter du mobilier urbain adéquat (assises, tables).

Afin d'améliorer l'expérience des piétons, le groupe a **supprimé le trafic routier** sur la rue du Simplon et mis l'avenue de Grancy en zone de rencontre en sens unique (est – ouest).

Les participants ont proposé de valoriser les **rez-de-chaussée** du périmètre pour des raisons esthétiques. Enfin, ils ont souligné l'importance de préserver la **vue** lorsque l'on se dirige vers l'arrêt de métro Grancy.

Figure 7 (page 15)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 23 mars 2017, groupe 1
© hepia.

[1] Espace privé à usage public.

3.1.3 En résumé

Tendances confirmées

- La future place dite « des Saugettes » devrait constituer une zone de transition entre la gare et le quartier, une porte d'entrée du quartier.
- La zone centrale de l'avenue de Grancy offrirait l'espace pour accueillir une place de quartier qui peut être comprise comme un contrepoids au développement de la gare.
- La prolongation de la promenade de la Ficelle est une liaison essentielle entre ces deux places, tout en préservant la vue vers le paysage.

Eléments de débat

- Emplacement du marché : déplacement sur la future place dite « des Saugettes » et en soirée, ou sur l'esplanade du Tortillard ?
- Rue du Simplon : piétonnisation ou maintien d'un trafic routier modéré ?

Lausanne

Future place dite ''des Saugettes", parvis de gare ou place de quartier?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

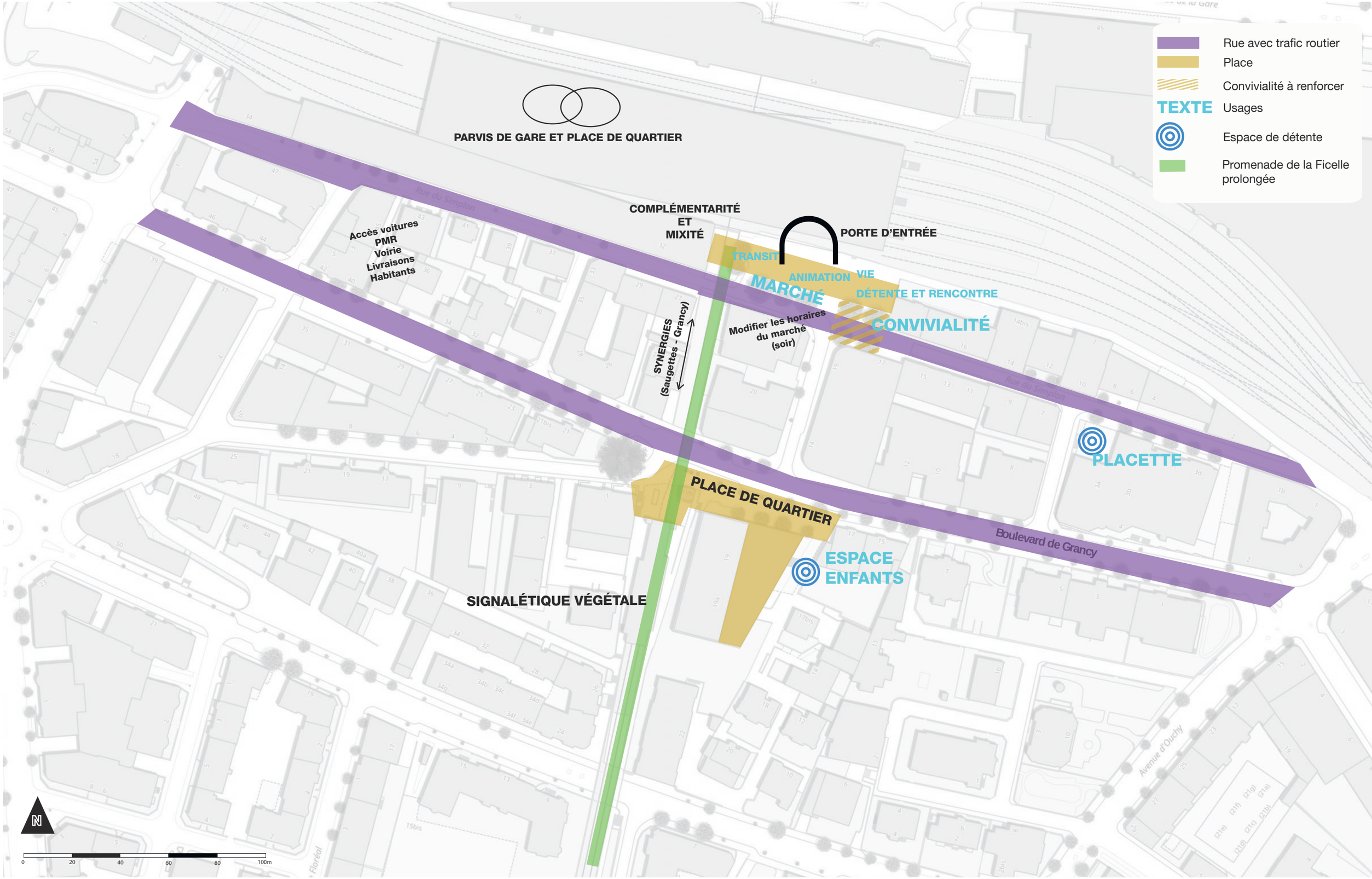

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 22 mars 2017, groupe 1

Lausanne

Future place dite ''des Saugettes'', parvis de gare ou place de quartier?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

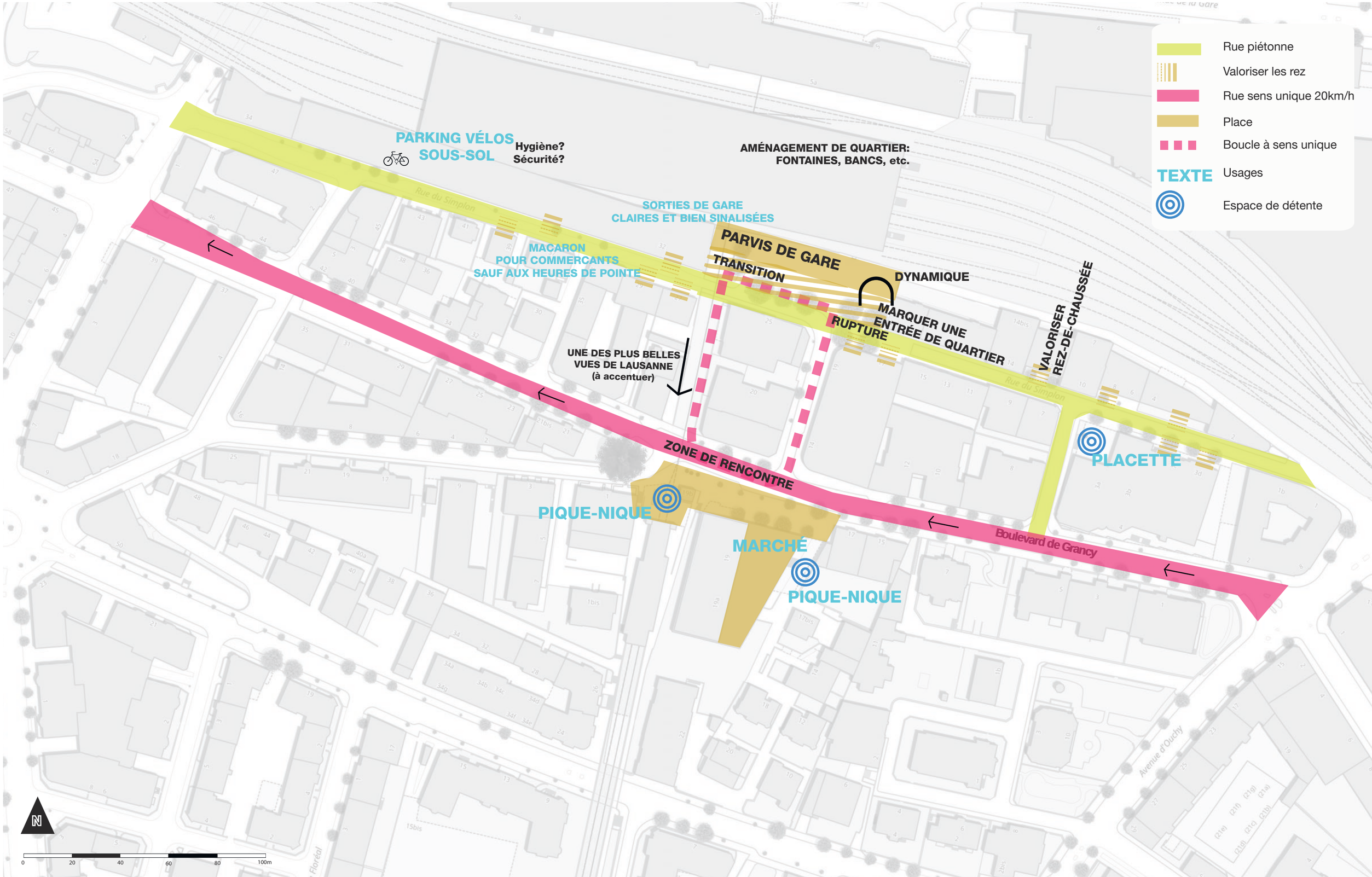

heig-vd
HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 23 mars 2017, groupe 1

3.2 Contribution des espaces publics à l'animation ?

3.2.1 Groupe 2, 22 mars 2017

Les membres du groupe se sont interrogés sur les possibilités d'un **développement harmonieux de l'animation** du quartier. Selon eux, une piste pourrait être de favoriser les échanges entre les commerces et la rue, ainsi que les activités associatives.

Pour ce faire, ils souhaiteraient que la zone centrale du boulevard de Grancy, aux alentours de la terrasse Alfred-Stucky, soit renforcée dans sa fonction de **centre du quartier**. Ils aimeraient que ce centre soit marqué physiquement, par exemple par une fontaine. Afin de donner plus de place aux piétons, tout en préservant la vie du quartier, ils proposent de mettre le boulevard de Grancy en zone de rencontre, soulignant que les vitesses de circulation y sont déjà relativement lentes actuellement.

Afin d'animer la future place dite « des Saugettes », le groupe suggère d'y déplacer le **marché**, et éventuellement d'en modifier les horaires (soir). Il imagine les arcades du passage des Saugettes valorisées sous la forme d'un **espace-rue**.

Plusieurs nouveaux **espaces publics potentiels** sont identifiés : la future place dite « des Saugettes », le long du prolongement de la promenade de la Ficelle vers la gare (tracé du métro), le passage des Saugettes, l'est de la rue du Simplon et l'entrée est de cette même rue. Ce dernier lieu devrait également être développé dans sa fonction de **porte d'entrée** du quartier.

Figure 8 (page 18)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 22 mars 2017, groupe 2 © hepia.

3.2.2 Groupe 2, 23 mars 2017

Le groupe souligne qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de grands espaces pour amener de l'animation. Il propose de le faire par exemple en valorisant les espaces existants à l'aide de **promenades**. Il suggère notamment d'ouvrir certains espaces privés, afin de créer un itinéraire piéton entre le futur passage sous-voies ouest de la gare et la place de Milan.

Figure 9 (page 19)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 23 mars 2017, groupe 2 © hepia.

D'autres **itinéraires piétons** pourraient voir le jour grâce, par exemple, à la prolongation de la promenade de la Ficelle en direction de la gare (tout en préservant la vue), la piétonnisation de l'ensemble de la rue du Simplon ou la création d'une promenade « patrimoine » permettant de découvrir par exemple l'Eglise anglaise ou le Château de Grancy. Ceci afin de favoriser la **contribution de l'espace-rue à la vitalité du quartier**.

Les places sont elles vues comme des **espaces multifonctionnels** où toutes sortes d'événements pourraient être organisés. Les participants proposent par exemple d'organiser le marché sur la future place dite « des Saugettes » en soirée.

Ce groupe décrit le passage du nord au sud de la gare comme « un coup de baguette magique », où le piéton passe de l'agitation (flux importants, multinationales) au calme (vie de quartier, petits commerces). Ce **changement d'ambiance** est vu comme une piste pour l'aménagement des espaces publics du sud de la gare (transition à souligner).

3.2.3 En résumé

Tendances confirmées

- Préservation du tissu commercial du quartier et développement de son lien avec l'espace-rue.
- Prolongation de la promenade de la Ficelle : liaison et préservation de la vue.
- Modération du trafic : piétonnisation (Simplon) ou zone de rencontre (Grancy).
- Création ou mise en valeur d'itinéraires piétons.
- Développement de nouveaux espaces publics (p.ex. le long de la promenade de la Ficelle).
- Marché : déplacement sur la future place dite « des Saugettes » et en soirée.

Elément de débat

- Vocation des places publiques : doivent-elles être définies (parvis de gare, place de quartier) ou plus ouvertes (espaces multifonctionnels) ?

Lausanne

Contribution des espaces publics à l'animation ?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

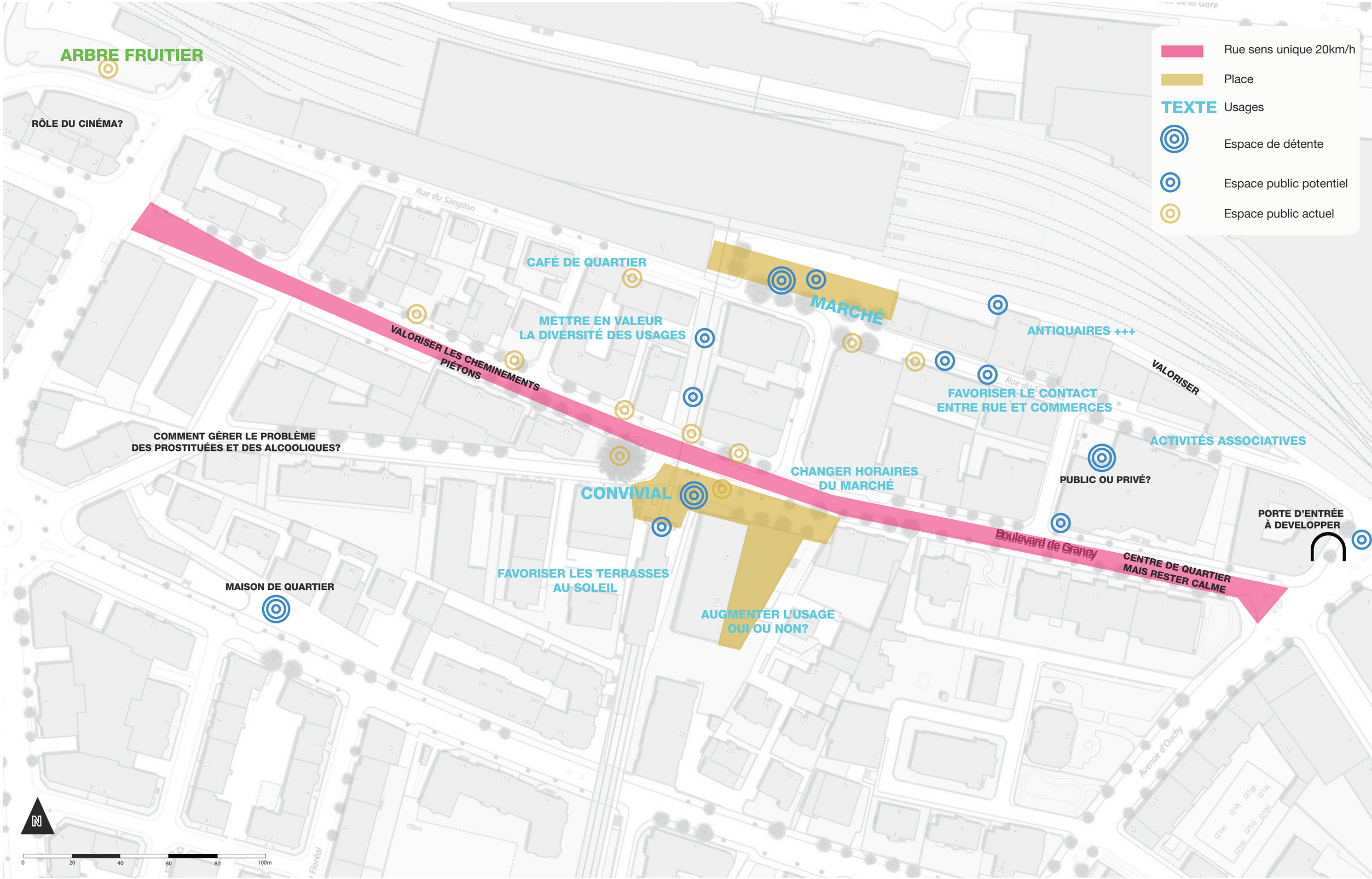

heig-vd
HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 22 mars 2017, groupe 2

Lausanne

Contribution des espaces publics à l'animation ?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

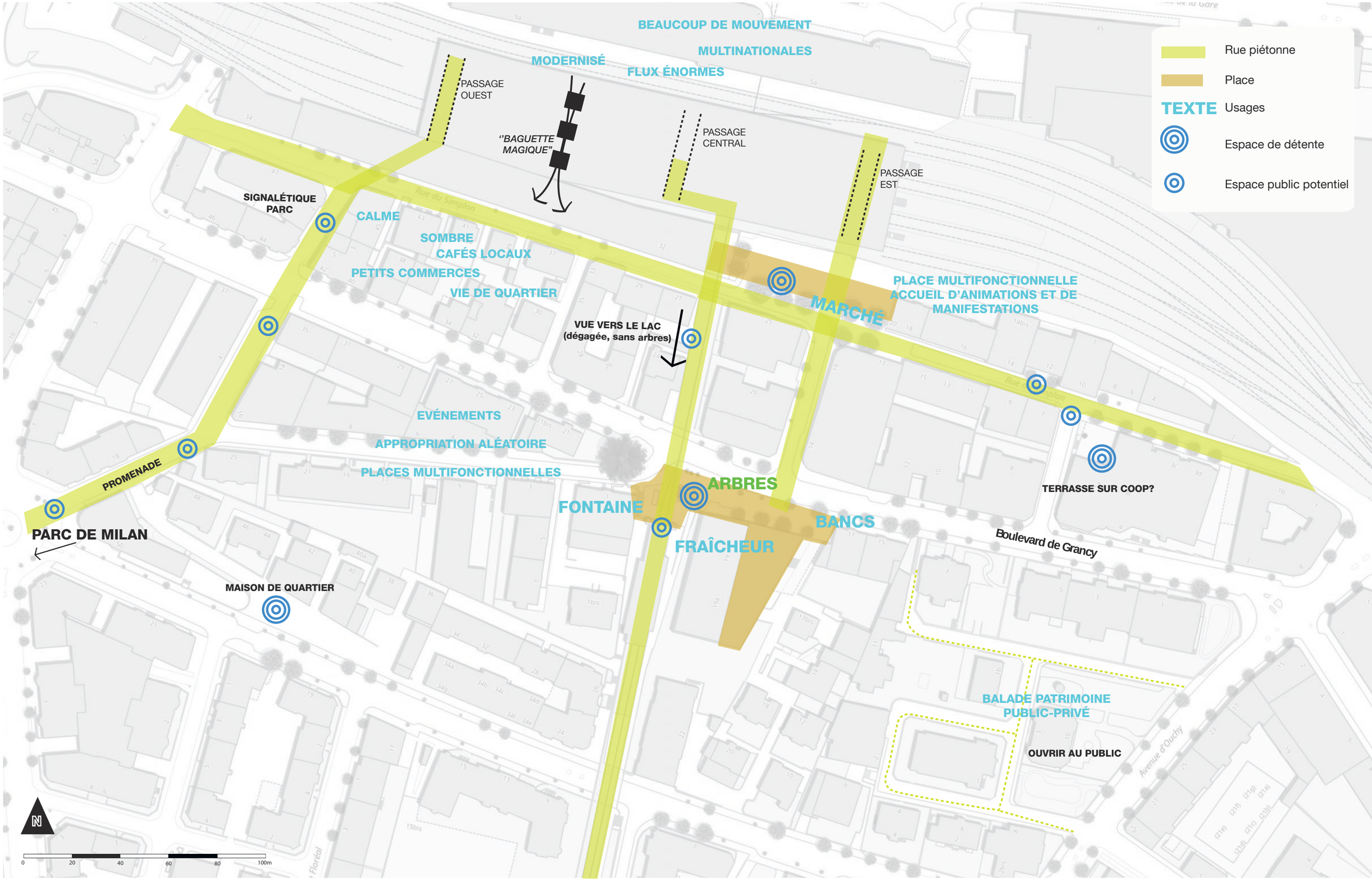

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 23 mars 2017, groupe 2

3.3 Comment contribuer à maintenir la diversité des usages ?

3.3.1 Groupe 3, 22 mars 2017

Les participants identifient les **séjours longs** dans l'espace public et le **transit**. Selon eux, les aménagements devraient permettre de concilier ces rythmes différents, en prenant compte des spécificités propres à chaque lieu.

Figure 10 (page 22)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 22 mars 2017, groupe 3
© hepia.

La future place dite « des Saugettes » serait ainsi un **lieu de passage**, mais qui devrait également pouvoir accueillir d'autres activités, telles que le **marché en soirée** qui répondrait à la fois aux besoins des pendulaires et des habitants.

L'espace central du boulevard de Grancy favoriserait quant à lui les **séjours de plus longue durée** grâce, par exemple, à des jeux pour enfants, à un mobilier urbain adapté ou à la transformation de l'ancien réservoir[1] en maison de quartier. Afin de donner plus de place aux piétons, l'espace « marché de Grancy » serait transformé en **contre-allée**. Cet espace serait prolongé par la terrasse Alfred-Stucky. Les participants proposent par exemple d'aménager la terrasse en gradins permettant d'admirer la vue.

Ces **deux polarités** – future place dite « des Saugettes » et terrasse Alfred-Stucky / contre-allée – seraient **mises en réseau**, par la prolongation de la promenade de la Ficelle en direction de la gare et la complémentarité des événements proposés (liés à la gare au nord, et au quartier au sud).

Le groupe s'est aussi intéressé au lien entre la **végétalisation** des lieux et leurs **usages**. Il propose ainsi une réflexion différenciée par sous-espace. La promenade de la Ficelle prolongée accueillerait une végétation basse qui ne soit pas du gazon (préservation de la vue et propreté : éviter l'effet « toilettes pour chiens »). L'espace « marché de Grancy » pourrait quant à lui accueillir une végétation plus haute car il n'y aurait pas de vue à préserver. Les participants souhaitent également que la future place dite « des Saugettes » ne soit pas complètement minérale, sans toutefois se prononcer sur la nature de la végétation.

3.3.2 Groupe 3, 23 mars 2017

Les membres de ce groupe ont centré leurs discussions sur la diversité des **usages de mobilité**. Ils se sont entre autres interrogés sur la cohabitation des différents modes et sur l'espace dévolu aux piétons et cyclistes.

Figure 11 (page 23)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 23 mars 2017, groupe 3
© hepia.

Afin de favoriser les **modes doux**, ils proposent de créer une boucle à sens unique en zone de rencontre qui passerait par l'avenue d'Ouchy, l'avenue Edouard-Dapples (est – ouest), l'avenue William-Fraisse et le boulevard de Grancy (ouest – est). La rue du Simplon et ses perpendiculaires seraient elles en zone piétonne. Les dépose-minute seraient déplacés en périphérie du secteur, à

[1] Edicule se trouvant à l'est de la Terrasse Alfred-Stucky.

l'est du boulevard de Grancy et de la rue du Simplon. Les participants imaginent un tapis roulant au passage des Saugettes qui permettrait aux voyageurs chargés de rejoindre la gare. Ils soulignent également l'importance du revêtement dans la diffusion du bruit et de la chaleur, ceci sur l'ensemble du secteur.

L'espace « marché de Grancy » serait dédié à la **détente** et pourrait être arborisé car il n'y aurait pas de vue à préserver. La terrasse Alfred-Stucky est vue comme un espace où il est agréable de s'asseoir, mais le groupe souhaiterait qu'une place plus importante soit dévolue à cet usage. La terrasse serait reliée à la gare par le **prolongement de la promenade de la Ficelle** sur le tracé du métro. La végétation devrait préserver la vue sur le lac et les différents attracteurs devraient être bien signalisés (p.ex. musées, place de Milan).

Le **marché** pourrait éventuellement être déplacé sur la future place dite « des Saugettes » sous la forme d'un marché couvert, mais cette proposition est débattue. Certains estiment que le marché pourrait demeurer à son emplacement actuel sur Grancy et contribuer au développement de cet espace de détente.

3.3.3 En résumé

Les deux groupes ayant opté pour des approches différentes – rythmes ou modes de transport – la comparaison entre ces deux résultats peut difficilement faire ressortir des points de divergence. Il est dès lors plus intéressant de se concentrer sur leur complémentarité.

Tendances confirmées

- Prolongation de la promenade de la Ficelle : liaison et préservation de la vue.
- Future place dite « des Saugettes » : parvis de gare (passage, éventuellement marché).
- Environs de la terrasse Alfred-Stucky : place de quartier (détente).
- Place importante pour les piétons (piétonnisation, zone de rencontre, contre-allée).

Eléments se complétant

- Prise en compte des spécificités liées aux différents rythmes (transit, attente, rencontre, flânerie) ou aux besoins des différents modes de transport.
- Accent mis sur la végétalisation et le mobilier urbain ou sur les régimes de circulation.

Elément de débat

- Maintien du marché à son emplacement et selon son horaire actuels ou déplacement en soirée sur la future place des Saugettes, éventuellement sous la forme d'un marché couvert ?

Lausanne

Comment contribuer à maintenir la diversité des usages ?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

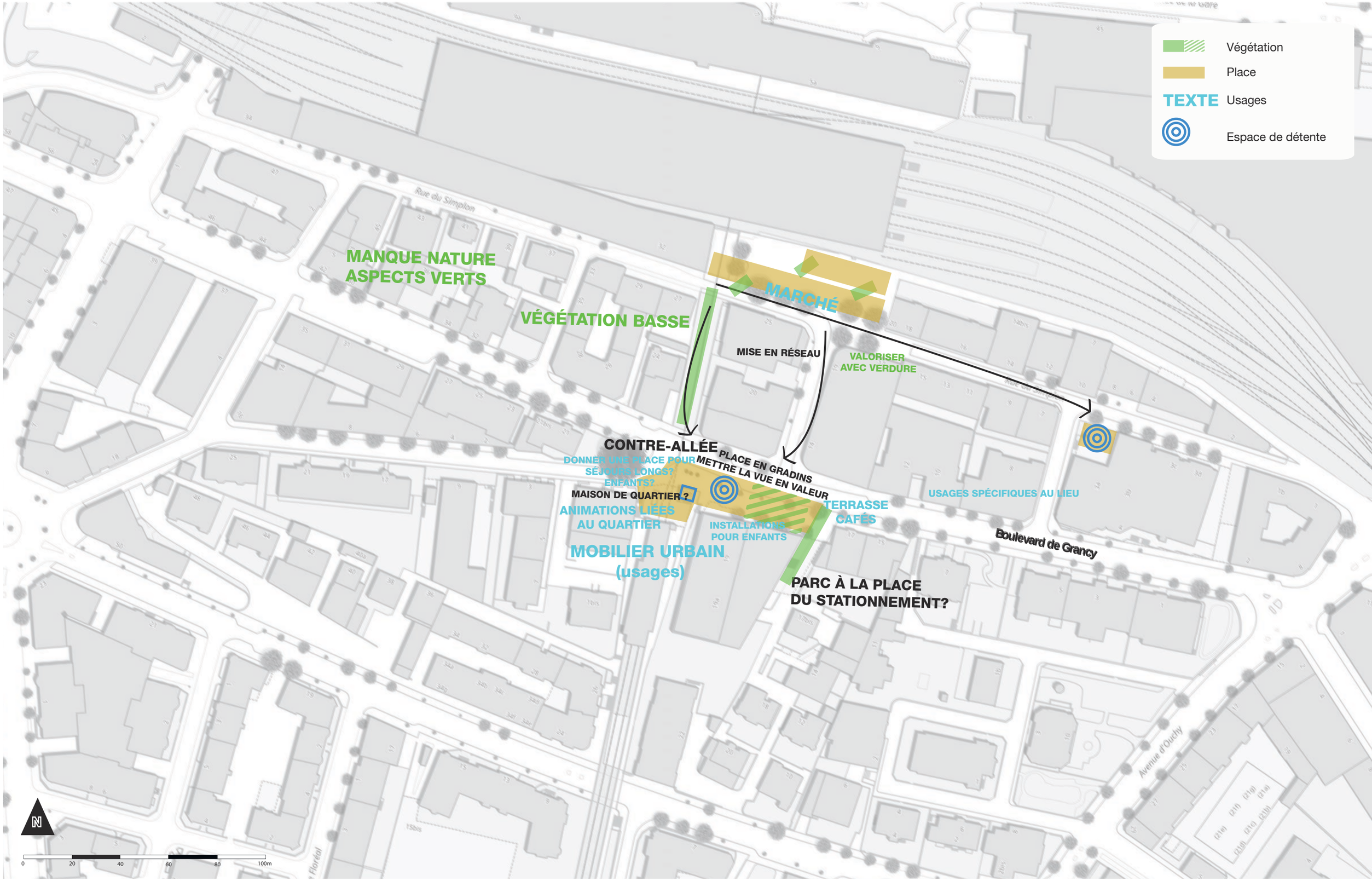

heig-vd
HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 22 mars 2017, groupe 3

Lausanne

Comment contribuer à maintenir la diversité des usages?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

heig-vd
HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 23 mars 2017, groupe 3

3.4 Quelles pratiques de mobilité dans le secteur sous-gare ?

3.4.1 Groupe 4, 22 mars 2017

L'idée principale des participants est de **connecter les divers espaces piétons** entre eux. Pour ce faire, la promenade de la Ficelle serait prolongée jusqu'à la gare en suivant le tracé du métro. La zone centrale de la rue du Simplon serait piétonne, ainsi que l'axe « Grancy » et l'avenue du Rond-Point.

Figure 12 (page 26)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 22 mars 2017, groupe 4
© hepia.

La circulation routière se ferait par deux boucles à sens unique de part et d'autre de cette zone centrale. Les dépose-minute se trouveraient à l'est et à l'ouest de la rue du Simplon.

La nouvelle place dite « des Saugettes » jouerait le rôle de **parvis de gare**, alors que les environs de la terrasse Alfred-Stucky seraient développés en **place de quartier**.

3.4.2 Groupe 4, 23 mars 2017

Les membres du groupe ont fortement débattu des pratiques de mobilité dans le secteur. Un des participants a souhaité souligner l'importance du maintien des places de parc pour la survie des commerces. Les autres participants n'étaient pas forcément de son avis. Tous les plans produits lors des ateliers reflètent une vision contrastée de l'espace public à venir. Notons toutefois que la proposition de ce groupe représente deux visions, l'une faisant plus de place aux modes doux, l'autre se concentrant sur le maintien de la situation actuelle. Cette divergence montre que bien que les participants soient d'accord sur l'esprit des lieux – espace vivants, animés, permettant parfois la détente – ils ne s'accordent pas toujours sur les solutions à adopter.[1]

Figure 13 (page 27)
Plan résumant les propositions formulées par les participants à l'atelier du 23 mars 2017, groupe 4
© hepia.

Les participants s'accordent sur le maintien de l'ouverture au trafic du boulevard de Grancy (zone 30 km/h), de l'avenue du Rond-Point et des parties est et ouest de la rue du Simplon. Par contre l'emplacement des **axes réservés à la mobilité douce** fait débat :

- Axe mobilité douce sur la ruelle parallèle à l'axe « Ficelle » située à l'ouest de ce dernier.
- Axes mobilité douce sur l'axe « Ficelle » et l'axe « Grancy ».

La future place dite « des Saugettes » serait quant à elle piétonne.

[1] Le nombre de participants ne nous permet pas de dégager des liens statistiquement significatifs entre appartenance à un groupe et opinions exprimées. Il est tout de même intéressant de noter que , tout au long des ateliers, les deux options - statu quo ou encouragement des modes doux - ont été soutenues tant par des commerçants que des habitants ou des usagers du quartier.

3.4.3 En résumé

Tendance confirmée

- Modération du trafic.

Elément de débat

- Importance de la piétonnisation du secteur.

Lausanne

Quelles pratiques de mobilité dans le secteur sous-gare ?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

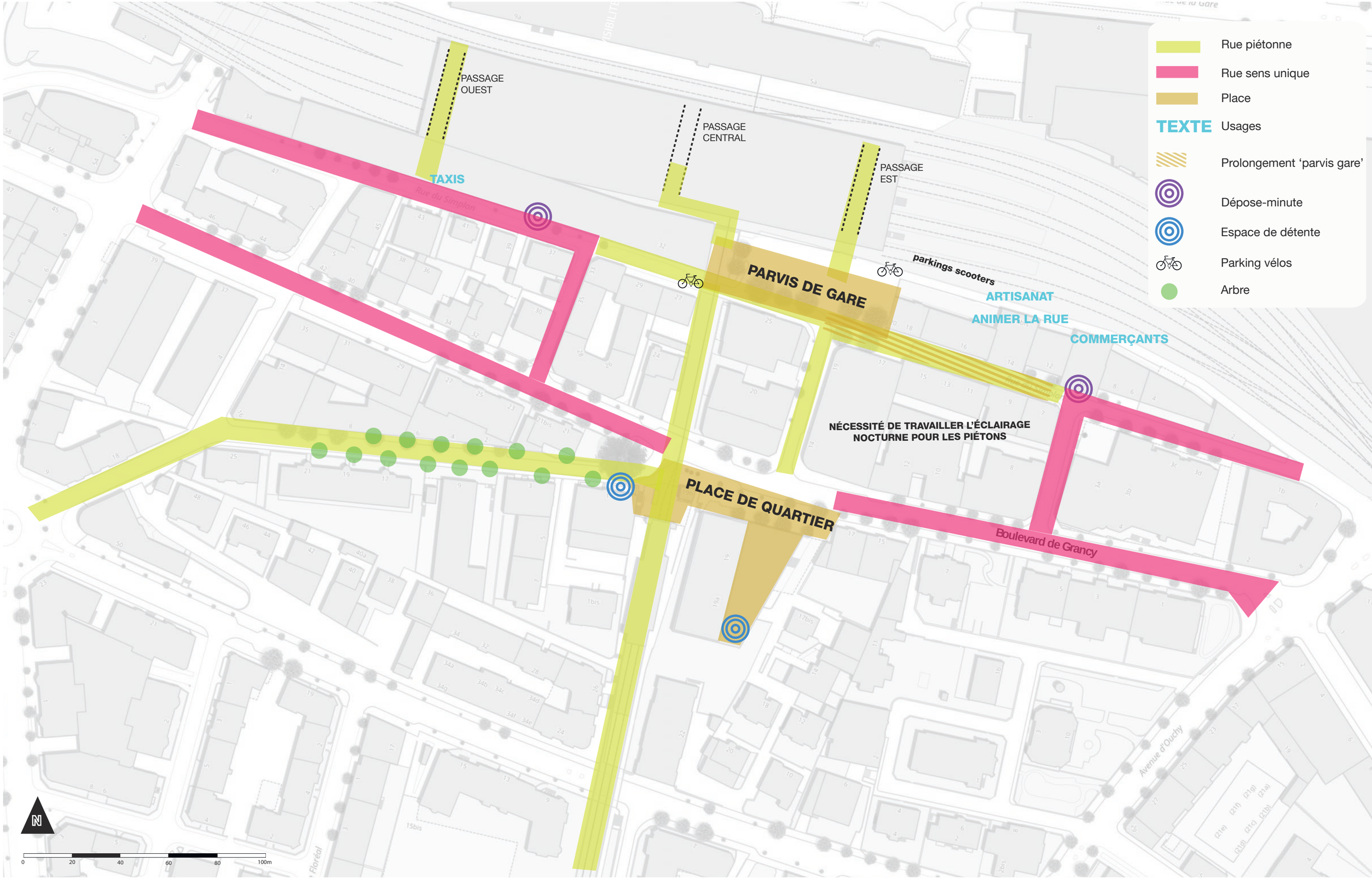

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 22 mars 2017, groupe 4

Lausanne

Quelles pratiques de mobilité dans le secteur sous-gare?

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

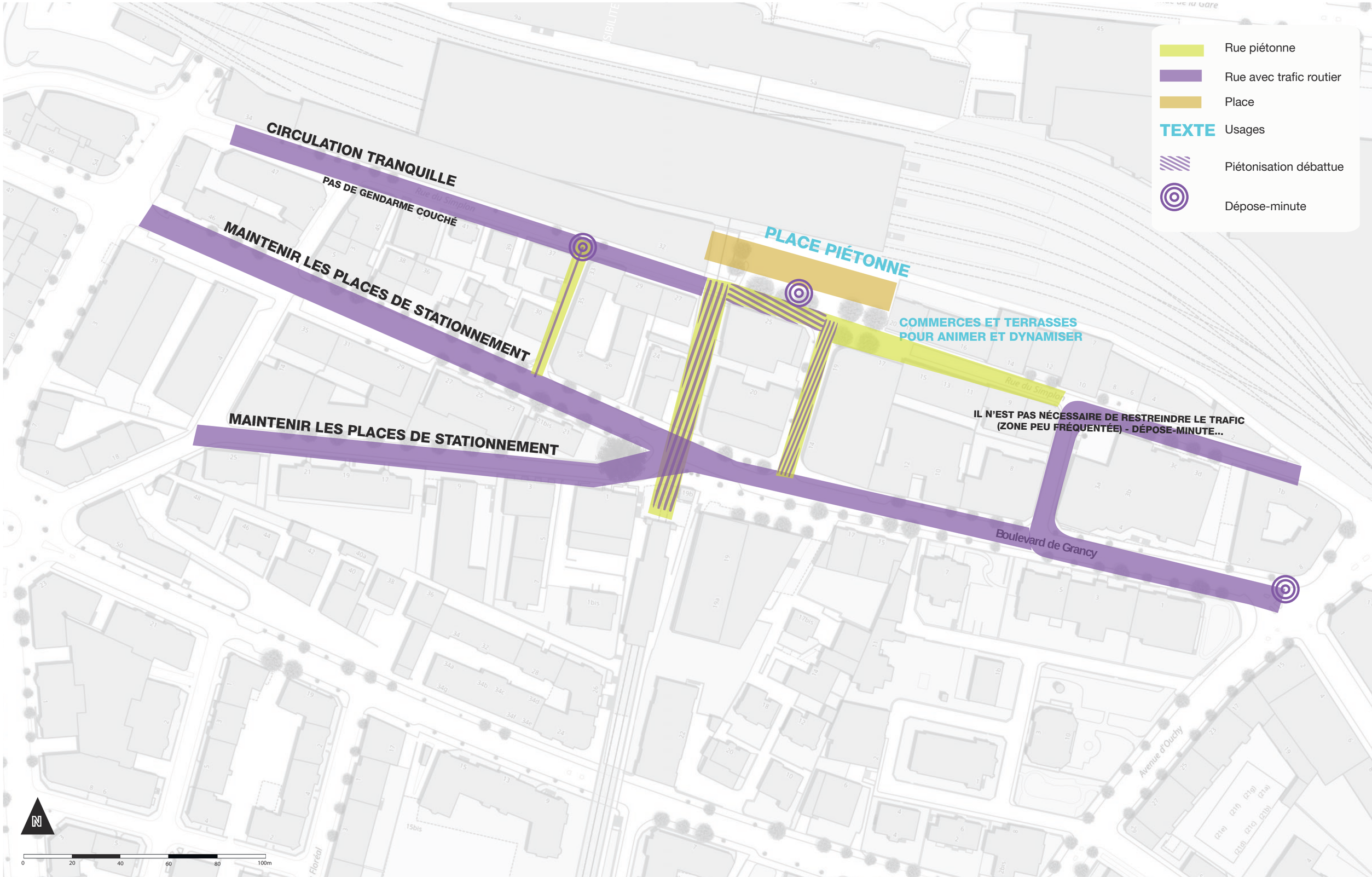

HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Propositions formulées par les participants à l'atelier 23 mars 2017, groupe 4

4. Analyse thématique

Cette section offre une vue synthétique des résultats des ateliers concernant les thèmes de la mobilité, de l'animation et des interactions entre les différents espaces publics. Elle résume les principaux résultats de l'ensemble des ateliers (travail sur les dessins perspectifs, tour critique, synthèse sur plan).

4.1 Mobilité : place à la mobilité douce

Figure 14 (page 32)
Mobilité : plan synthétique résultant des ateliers des 22 et 23 mars 2017 © hepia et heig-vd.

Il ressort des ateliers un accord fort pour rendre le passage des Saugettes et la quasi-totalité de la rue du Simplon **piétons**. Cependant, les avis sont plus nuancés pour la partie est de la rue du Simplon (abords du Closelet – Brasserie des Trois Rois). Pour ces deux rues et dans l'ensemble du secteur, les participants soulignent en général qu'il faudrait autoriser l'accès aux livraisons.

Certains participants proposent de mettre l'avenue de Grancy en **zone de rencontre**, tout en définissant un centre névralgique entre la terrasse Alfred-Stucky et l'emplacement actuel du marché. Ce changement de régime de circulation correspondrait, selon eux, à une officialisation de l'usage déjà en vigueur (vitesse faible) tout en donnant une réelle priorité aux piétons. Ils proposent un traitement du sol symbolisant la zone centrale, avec éventuellement un prolongement différencié sur le reste de la rue.

Les participants ont souvent souligné que les usagers ont des **rythmes** et des **pratiques de mobilité différents** qui sont parfois difficiles à concilier. Les cyclistes sont par exemple bien souvent les plus rapides dans ce quartier. Tous les piétons ne se déplacent pas non plus à la même vitesse : certaines personnes se promènent, alors que d'autres courent pour attraper leur train. A ceci s'ajoute le transport individuel motorisé dont le rythme et l'emprise sur la chaussée est encore différent. La circulation de chaque mode devrait ainsi être pensée de manière systématique dans l'ensemble du quartier et les potentiels conflits d'utilisation pris en compte. Les participants sont par exemple partagés sur la question de savoir si les axes piétons doivent être ouverts aux cyclistes et surtout, s'ils le sont, selon quelle modalité (espace partagé ou bande cyclable séparée).

L'importance et l'emplacement des dépose-minute a fait l'objet de fréquentes discussions, souvent controversées. Toutefois dans l'ensemble, les participants semblent s'accorder pour leur déplacement aux limites du secteur (p.ex. à l'ouest, vers l'avenue William-Fraisse, mais d'autres lieux ont été proposés).

De manière générale, les participants souhaitent améliorer le confort pour les **modes actifs** (piétons et vélos) :

- Travail sur les **surfaces** marquant la piétonnisation (avec une prise en compte du bruit généré par les valises des voyageurs) ;
- **Assises** supplémentaires (adaptées aux personnes à mobilité réduite) ;
- Amélioration de l'**éclairage**. Il s'agit d'une question de ressenti. Les participants ressentent la rue du Simplon et le passage des Saugettes comme trop sombres, tant le jour que la nuit. Le jour, la question serait

traitée par une préservation, voire une valorisation des percées visuelles sur le sud de la ville. La nuit, les participants souhaitent un éclairage chaleureux destiné aux piétons ;

- Travail sur les **régimes de circulation** (zones piétonnes, zones de rencontre, sens uniques) ;
- Déplacement des **dépose-minute** ;
- **Stationnements vélos** à proximité des accès à la gare ;
- **Bandes cyclables** *;*
- Attention particulière aux besoins des **enfants**.

4.2 Végétal : entre esthétique, confort et signalétique

Les participants sont en général d'accord pour **augmenter la présence végétale**. Par contre, ceci devrait se faire de manière différenciée suivant les sous-espaces, et les usages ne seraient pas forcément les mêmes.

Figure 15 (page 33)
Végétal : plan synthétique résultant des ateliers des 22 et 23 mars 2017 © hepia et heig-vd.

La future place dite « des Saugettes », l'axe « Ficelle » ou la terrasse Alfred-Stucky ne devraient ainsi pas accueillir d'arbres afin de préserver la **luminosité** et la **vue** sur le lac. La solution des **façades végétalisées** (fonction esthétique) est alors souvent mentionnée. Pourtant tout le monde n'est pas d'accord, des arbres sont parfois souhaités sur la nouvelle place afin d'apporter de l'ombre en été (fonction de confort).

Une demande quasi unanime est formulée pour que la future place fasse le lien avec la **promenade de la Ficelle**. Ceci afin de faciliter les déplacements à pied et de rendre l'espace plus lisible (signalétique intuitive). Les participants y voient plutôt une végétation basse qui préserve la vue.

La végétalisation de la terrasse Alfred-Stucky fait débat. Pour certains, elle pourrait être plus verte. Là encore, les participants soulignent l'importance de préserver la vue et proposent par exemple de végétaliser les façades (fonction esthétique et de confort (fraîcheur)). Pour d'autres, il ne serait pas nécessaire de la végétaliser, la promenade de la Ficelle et son potentiel futur prolongement seraient suffisants.

Les deux groupes ayant traité l'espace « marché de Grancy » sur les perspectives souhaiteraient qu'il soit végétalisé. Certains y voient l'occasion d'y planter des **arbres** étant donné qu'il n'y a pas de vue, les autres y imaginent plutôt un **potager urbain** qui renforcerait sa fonction de centralité de quartier. Nous y reviendrons.

4.3 Commerces et animation

Certains participants mentionnent les **commerces** et les **cafés** comme moyens d'animer certains lieux (p.ex. rue du Simplon, passage des Saugettes). A l'inverse, d'autres participants questionnent le bien-fondé de mettre des commerces partout (préservation de la tranquillité du quartier, concurrence avec les commerces existants). Ainsi, dans l'ensemble, les ateliers n'ont pas mis en évidence une demande claire pour plus de commerces, ni de commerces dans d'autres lieux que ceux investis actuellement, ni enfin pour d'autres types de commerces.

La transformation commerciale de la gare n'est que peu prise en compte par les participants. Par contre, il existe un souhait d'avoir des **ouvertures** dans la future façade de la gare au niveau de la rue et de renforcer ainsi le lien avec le quartier.

Le passage des Saugettes est apparu pour les participants comme un sujet de préoccupation et ils souhaitent que les **arcades** puissent être valorisées. Cependant, les moyens pour y parvenir font débat. Pour certains, elles pourraient accueillir des commerces et des cafés, pour d'autres des ateliers ou des expositions. Le choix entre ces options considère la place à disposition dans la rue et les arcades (elles ne seraient pas très profondes), le bruit ainsi généré, la « boboïsation » des lieux et la concurrence avec les commerces du quartier. De plus, certains imaginent une succession de petits espaces séparés, alors que d'autres verraient plutôt une seule rue couverte.

Figure 16 (page 34)
Plan de synthèse résultant des ateliers des 22 et 23 mars 2017 © hepia et heig-vd.

4.4 Définition des polarités et réseau d'espaces publics

Le débat sur la vocation de la place dite « des Saugettes » n'a pas permis de trancher de manière univoque entre une place qui allierait les fonctions de place de quartier (détente, rencontres, voire projections de films, concerts, art urbain) et celles d'un parvis de gare (transit, attentes brèves).

Il en ressort plutôt que cette nouvelle place serait amenée à remplir le rôle de **porte d'entrée du quartier** : une place accueillante et animée, qui permette le passage des usagers de la gare et leur indique qu'ils entrent dans un quartier urbain. Le centre du quartier se situerait pour les participants plutôt du côté de la terrasse Alfred-Stucky.

Cette dualité et complémentarité entre la future place dite « des Saugettes » et l'espace « terrasse Alfred-Stucky – marché de Grancy » se révèle notamment dans les discussions sur l'emplacement du **marché**. Certains participants proposent de le déplacer sur la place dite « des Saugettes » et de l'organiser le **soir** afin de toucher un public de pendulaires et d'habitants du quartier qui travaillent. D'autres soutiennent qu'il doit rester à son emplacement actuel sur le boulevard de Grancy, car il s'agit pour eux du véritable centre du quartier. Le rôle social du marché organisé en matinée pour les personnes âgées est également souligné.

On relève ainsi une demande affirmée pour que l'espace « marché de Grancy » et la terrasse Alfred-Stucky soient renforcés dans leur fonction de **place du**

quartier, notamment par l'organisation d'événements occasionnels (spectacles, concerts, dégustations) ou encore l'installation d'un point d'eau pour la terrasse. L'usage de l'édicule (ancien réservoir) à l'est de la place pourrait également participer à l'animation. Pour les participants, la terrasse Alfred-Stucky devrait être un lieu où l'on peut se détendre ou manger sur le pouce tout en profitant de la vue (assises adaptées).

La consolidation de ce nouveau centre du quartier, proche mais préservé de la dynamique de la gare pourrait constituer un **contrepoids** aux bouleversements qui découleront des transformations à venir.

En résumé, les futurs espaces publics sont vus comme un **réseau de petits espaces proches**, avec **deux pôles**, clairement positionnés et complémentaires : la future place dite « des Saugettes » (fonction de porte d'entrée du quartier) et la terrasse Alfred-Stucky / espace « marché de Grancy » (fonction de centre du quartier).

Relevons encore que ce réseau d'espaces publics comprend aussi des espaces à usage public sur des propriétés privées, notamment la petite place reliée à la Coop en face de la Brasserie des Trois Rois ou l'esplanade devant le café – restaurant Le Tortillard.

Lausanne

Mobilité : plan de synthèse

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Synthèse des propositions formulées par les participants aux ateliers des 22 et 23 mars 2017

Lausanne

Végétal : plan de synthèse

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

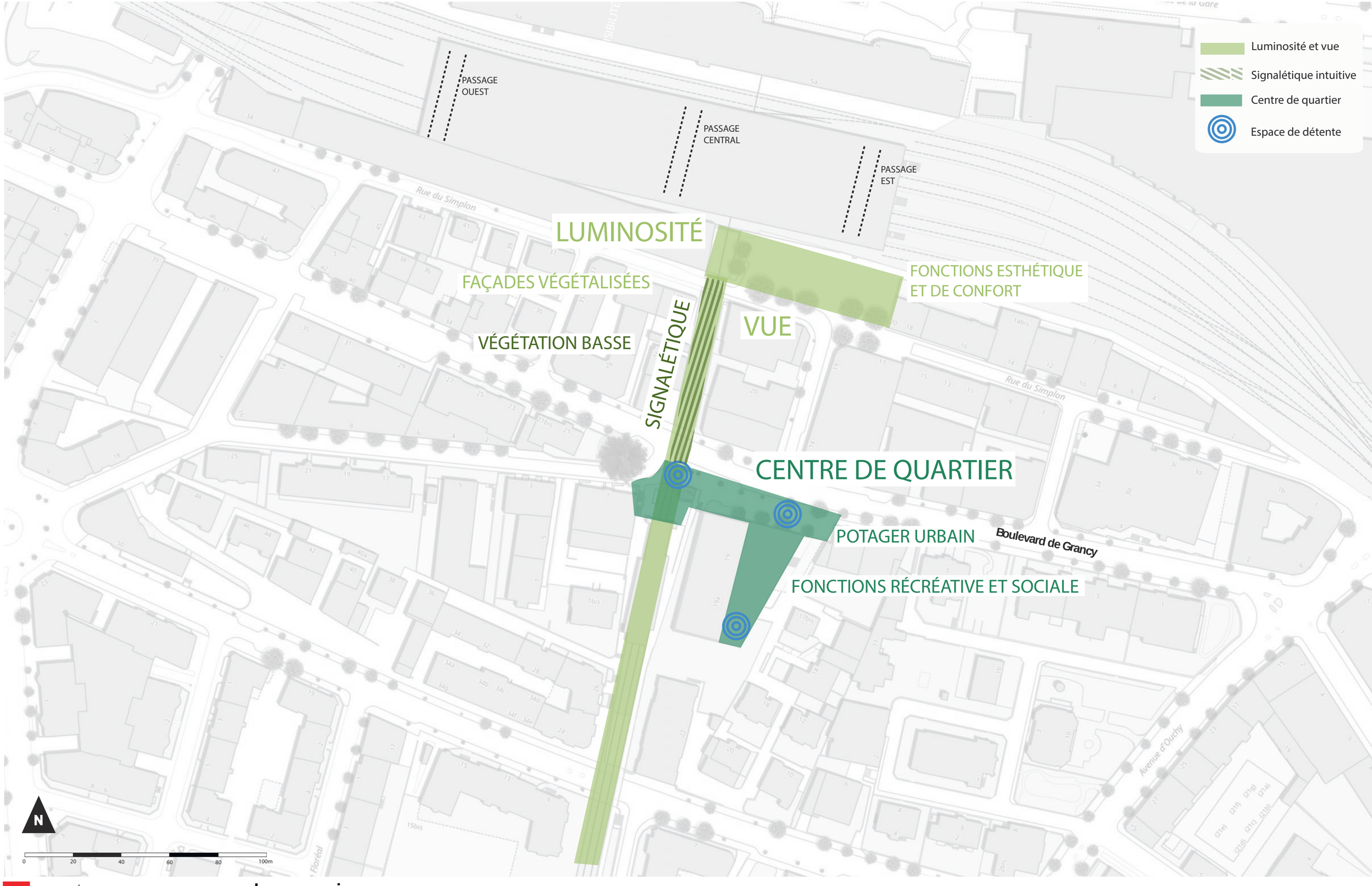

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Synthèse des propositions formulées par les participants aux ateliers des 22 et 23 mars 2017

Synthèse des ateliers des 22 et 23 mars 2017

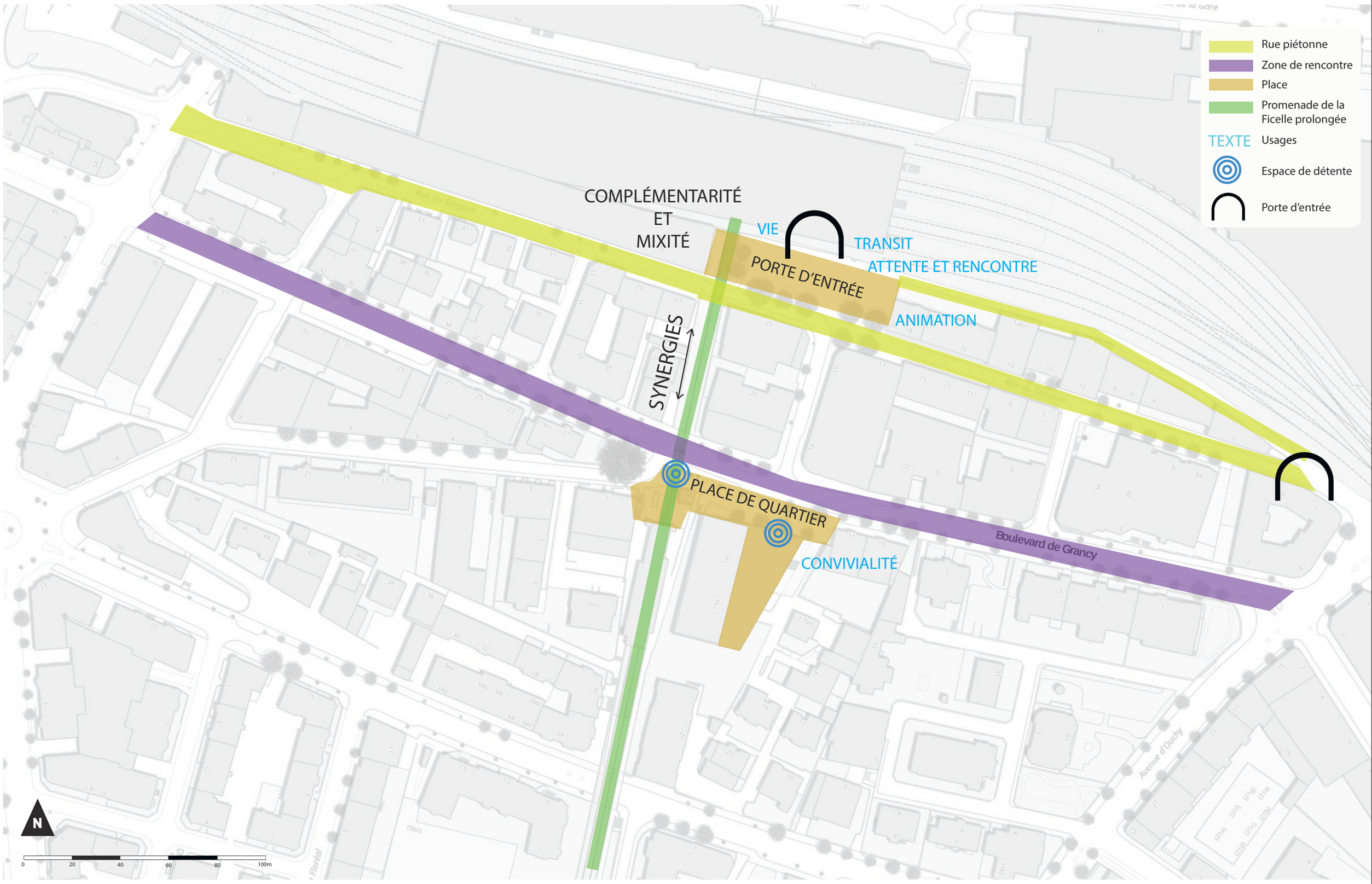

heig-vd
HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD
www.heig-vd.ch

h e p i a
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

«Sous-Gare, prends Place!», Démarche participative sur les espaces publics au sud de la gare.
Synthèse des propositions formulées par les participants aux ateliers des 22 et 23 mars 2017

5. Résumé par lieux

Cette section passe en revue les éléments essentiels à chaque lieu ressortant des ateliers. Ces lieux sont vus comme un réseau d'espaces publics (parfois privés à usage public) qui se complètent, dont la cohérence est à affirmer en lien avec l'évolution de la gare.

Les éléments de diagnostic sur l'état actuel (par exemple sur les ambiances) sont l'écho du ressenti des participants aux ateliers. Les autres points résument l'état projeté souhaité par les différents groupes.

5.1 Nouvelle Place dite « des Saugettes »

- Ambiance actuelle : souvent qualifiée de sombre, étroite, encombrée pour la partie gare – Simplon
- Ambiance projetée : porte d'entrée dans le quartier (espace de transition) avec ou sans fonction de place de quartier
- Piétonnisation (avec accès livraisons)
- Déplacement des dépose-minute en bordure du quartier
- Prolongation de la promenade de la Ficelle
- Commerces : renforcer l'existant, sans en ajouter
- Eventuellement marché, le soir
- Façades : attention aux murs aveugles et à leur contribution à l'ambiance du lieu (façades végétalisées, art urbain, projections, etc.)
- Percées visuelles à valoriser
- Vie et animation

5.2 Passage des Saugettes

- Ambiance actuelle : perçue comme glauque, sale, inquiétante ; problème potentiel de cohabitation entre les usagers et les habitants ; problème de cohabitation entre les différents modes de transport ; raccourci
- Piétonnisation (avec ou sans accès pour les vélos)
- Si rue piétonne avec accès vélo, régime de cohabitation débattu : espace réservé ou partagé ?
- Entrée est du passage actuellement considérée comme une entrée du quartier. Lieu à marquer comme tel, par exemple par une terrasse
- Valorisation des arcades, tout en tenant compte des actuels problèmes de cohabitation. Les participants, après avoir dans un premier temps proposé des cafés et des commerces, s'orientent plutôt vers un usage plus artistique après discussion (ateliers, espaces expos)
- Arcades : succession de petits espaces ou espace-rue ?

5.3 Rue du Simplon

- Ambiance actuelle : perçue comme glauque pour la partie ouest, agréable pour la partie est
- Ambiance projetée : lieu de passage à l'ouest, rue de quartier à l'est.
- Piétonnisation (discussion pour la partie est)
- Régime de cohabitation avec les cyclistes débattu (séparation ou espace partagé)
- Eclairage : enjeu important, amélioration significative nécessaire
- Sol et trottoirs : insatisfaction face à la situation actuelle, amélioration souhaitée
- Végétalisation : demande d'amélioration principalement dans la partie est
- Façade de la gare : ouvertures au niveau de la rue souhaitées
- Place devant le centre commercial de Grancy (nord-ouest) : c'est un espace privé à usage public investi et significatif pour les usagers (importance de l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite)

5.4 Terrasse Alfred-Stucky / espace « marché de Grancy »

- Ambiance actuelle : appréciée, à conserver, voire à renforcer
- Vu comme le futur centre du quartier, en contrepoids de la nouvelle gare
- Ensoleillement et percée visuelle appréciés
- Lieu de détente
- Espace pour les enfants
- Création d'un espace dédié à la vie du quartier aux alentours de la terrasse Alfred-Stucky et de l'espace « marché de Grancy ».
- Création d'une zone de rencontre où la mixité est appréciée, prolongation éventuelle sur l'ensemble du boulevard de Grancy : matérialiser la priorité piétonne par un travail sur les revêtements (éventuellement différencié au centre du boulevard)
- Participation possible de l'édicule sur la terrasse (ancien réservoir d'eau) à l'animation
- Esplanade prolongeant la terrasse du Tortillard : espace privé à usage public investi et significatif pour les usagers

6. Conclusion

Les ateliers « Sous-Gare, prends Place ! » qui se sont tenus les 22 et 23 mars 2017 ont connu un beau succès. Ils ont permis de rassembler une quarantaine de participants qui, par leurs échanges autour de dessins perspectifs et de plans, ont esquissé l'image des espaces publics sous-gare dans leur version actuelle, ainsi que les améliorations qu'ils souhaiteraient y apporter en relation avec les transformations de la gare.

Les participants voient les espaces publics du secteur sous-gare comme un **réseau de petits espaces proches**, avec deux pôles clairement positionnés et complémentaires :

- La future place dite « des Saugettes », considérée comme une **porte d'entrée du quartier** ;
- La terrasse Alfred-Stucky et l'espace « marché de Grancy » qui devraient se développer en **centre de quartier**.

La **mobilité douce** ressort comme un thème central. Les participants souhaitent lui donner une place plus importante, en piétonnisant certains axes (rue du Simplon, passage des Saugettes), en limitant les vitesses de circulation (zone de rencontre sur l'avenue de Grancy) et en offrant des infrastructures adaptées aux cyclistes (p.ex. stationnement vélos à proximité des accès à la gare).

Les différents groupes se sont prononcés en faveur d'une augmentation de la **végétation** dans le secteur. Cependant, cette végétation devrait être différenciée selon les sous-espaces et remplir des fonctions spécifiques (esthétique, confort, signalétique), afin notamment de préserver la vue et l'ensoleillement.

Enfin, le **tissu commercial** actuel semble satisfaire les participants. Ils apprécient le mélange de petits commerces, bistrots de quartier, cafés branchés et supermarchés qui forment selon eux la trame d'un véritable quartier urbain. Ils souhaitent que les commerces gardent un rôle important dans l'animation des espaces publics et fassent partie intégrante de la dynamique du quartier.

La complémentarité souhaitée des espaces publics devrait ainsi permettre une **transition** entre le monde de la gare et celui du quartier, tout en répondant aux besoins des différents usagers, qu'ils soient usagers de la gare ou du quartier, habitants ou commerçants.

Ces résultats confirment ceux de l'enquête réalisée à l'automne 2016[1]. Ils permettent en outre de les nuancer et de les approfondir, et ainsi de mieux comprendre les attentes et besoins relatifs à la transformation des espaces publics du secteur sous-gare.

[1] «Sous-Gare, prends Place !», Synthèse des résultats de l'enquête sur le réaménagement du secteur sous-gare, Lausanne – Questionnaires & entretiens, 2017, disponible sous pole-gare.ch/sous-gare

7. Annexes : ambiances et processus des ateliers participatifs «Sous-Gare, prends Place !»

Des dessins perspectifs présentent l'espace public à venir, afin d'imaginer la vie de demain...

© hepia

Espace et outils de travail

Nouvelle place dite «des Saugettes» + rue du Simplon

Nouvelle place dite «des Saugettes» + passage des Saugettes

Axe «Grancy» + espace «marché de Grancy»

Axe «Ficelle» + terrasse Alfred-Stucky

© Ville de Lausanne

© Ville de Lausanne

Nouvelle place dite «des Saugettes»
0
PÔLEGARE

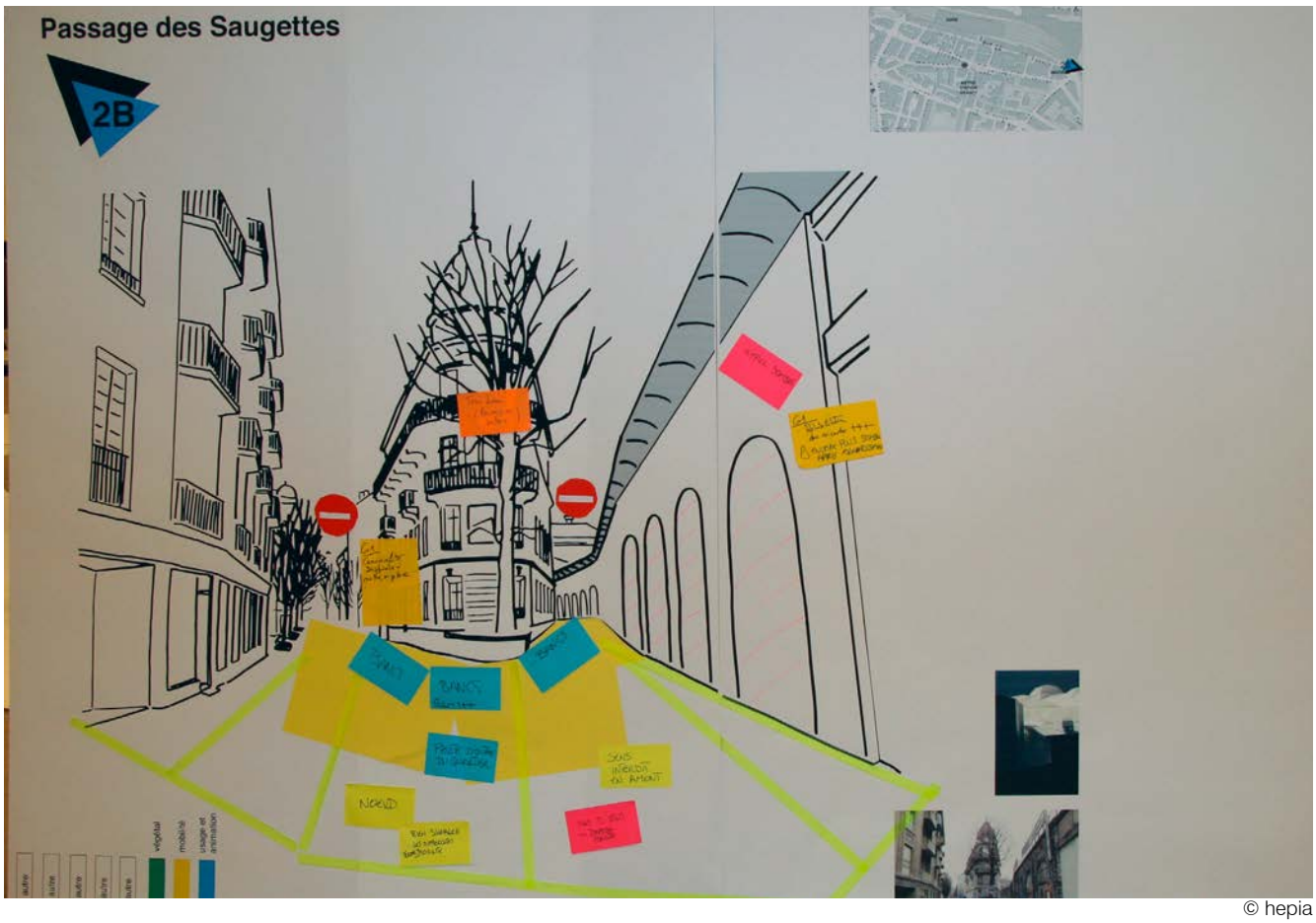
Passage des Saugettes
2B

© hepia

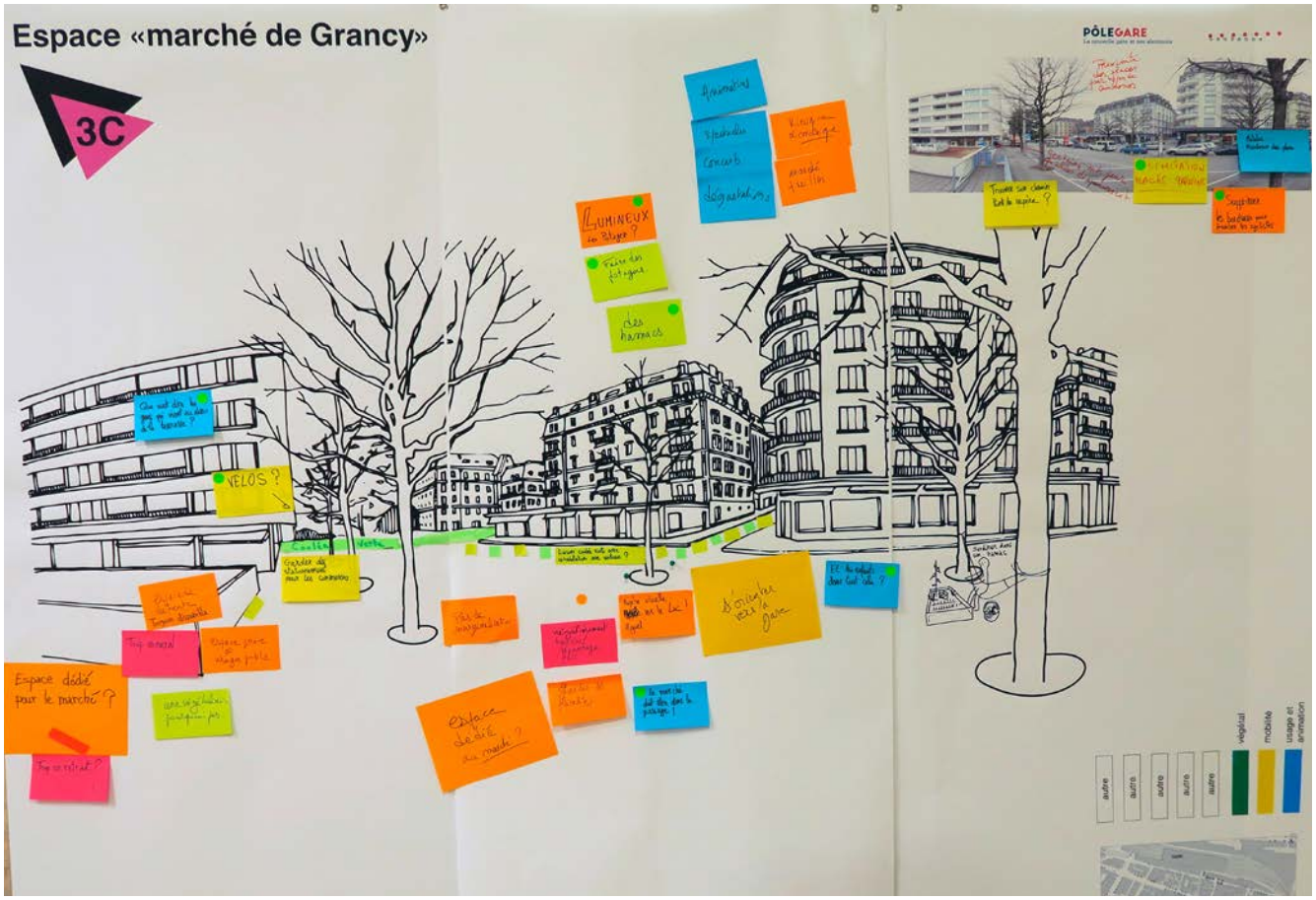
Espace «marché de Grancy»
3C
PÔLEGARE
VELOS ?
Espace dédié pour le marché ?
végétal
mobilité
usage et animation
autre

Axe «Ficelle»
4A
PÔLEGARE
Zone 20
de rencontre
sens unique
végétal
mobilité
usage et animation
autre

© hepia

Discussions, échanges et débats...

© Ville de Lausanne

© hepia

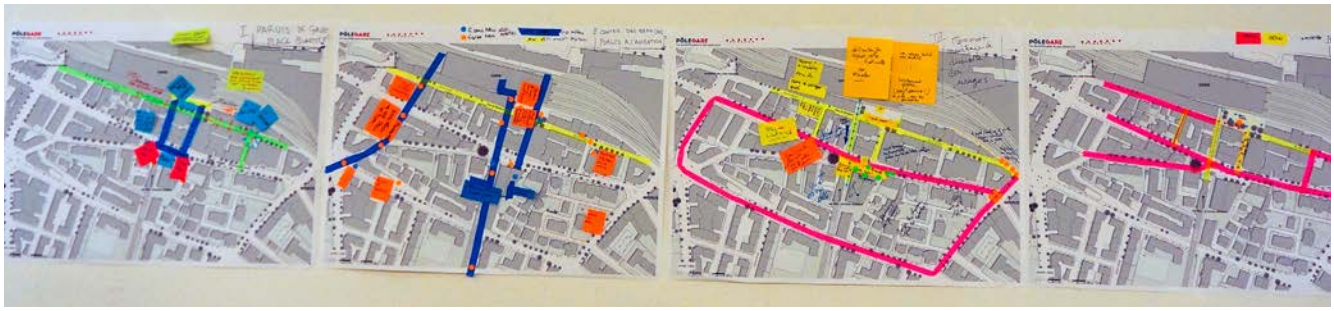

© Ville de Lausanne